

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2023

**PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)**

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 868

présenté par

M. Saintoul, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, Mme Legrain,
Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu,
M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot,
M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome,
M. Ruffin, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiro, Mme Taurinya,
M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

Après l'alinéa 9, insérer les quatre alinéas suivants :

« Notre écosystème global est désormais en état d'urgence écologique. La vie sur la seule planète à notre disposition est en danger. Les bouleversements climatiques, conséquence majeure des trop nombreuses émissions de gaz à effet de serre provoquées par les activités humaines, ont atteint un niveau tel qu'ils menacent la survie des espèces, dont la nôtre.

« Ces phénomènes s'accompagnent d'une régression massive de la biodiversité et d'une sixième extinction de masse des espèces à un rythme jamais constaté depuis la disparition des dinosaures.

« Nous assistons en outre à une montée des conflits liés à l'accès aux ressources (terre, eau, énergies fossiles, métaux les plus utilisés) et à l'augmentation du nombre de réfugiés climatiques qui pourraient être plus de 200 millions d'ici 2050.

« Notre défi est d'inscrire l'activité humaine dans le cadre des limites planétaires. Pour y répondre, il faudra procéder à une bifurcation écologique de notre économie. Il s'agit de changer la façon dont nous produisons, consommons et échangeons pour nous mettre en harmonie avec la nature tout en garantissant des conditions de vie dignes pour chacun. Cela doit donc être planifié. Tous les secteurs sont appelés à participer à cette planification, y compris la défense. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe LFI-NUPES souligne la nécessité pour le secteur de la défense de participer pleinement à la bifurcation écologique qui suppose un travail de planification.